REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 1/2 - 2018

Société archéologique de Picardie
Président : Daniel Piton
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Françoise Bostyn
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie des Hauts-de-France
Pascal Depaepe, inrap
Daniel Piton

siège social
600 rue de la Cagne
62170 BERNIEULLES

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2017
2 numéros annuels 60 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal - juin 2018
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE . TRIMESTRIEL - 2018 - N° 1-2

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Daniel PITON
rap.daniel.piton@orange.fr

ADRESSE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE
est publiée avec le concours des Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA des Hauts-de-France).

COMITÉ DE LECTURE
Didier BAYARD, Tahar BENREDJEB, François BLARY, Adrien BOSSARD, Françoise BOSTYN,Nathalie BUCHEZ, Jean-Louis CADOUX, Benoît CLAVEL, Jean-Luc COLLART, Pascal DEPAEPE, Bruno DESACHY, Sophie DESENNE, Jean-Pierre FAGNART, Jean-Marc FÉMOLANT, Gérard FERCOQ DU LESLAY, Nathalie GRESSIER, Lamys HACHEM, Vincent LEGROS, Jean-Luc LOCHT, NOËL MAHÉO, François MALRAIN, Daniel PITON, Marc TALON

CONCEPTION DE LA COUVERTURE
Daniel PITON
- Épagnette, vue depuis le site vers l'aval (Ph. E. RIETH, CNRS).
- Patère d'Amiens photo Irwin LEULLIER, Musée de Picardie.
MG_2943©irwin_leullier

IMPRIMERIE : GRAPHIUS - GEERS OFFSET
EEKHOUTDRIESSTRAAT 67 - B-9041 GAND

SITE INTERNET
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *François Vasselle (1924-2015)* par Didier BAYARD & Noël MAHÉO

9 • *Un nouveau jalon pour le Gravettien du Nord de la France à Catigny (Oise)* par Clément PARIS, Sylvie COUTARD & Jean-Luc LOCHT.

23 • *L'étude des terres cuites architecturales antiques à Château-Thierry (Aine). Méthodologie et perspectives* par Guillaume LEBRUN avec la collaboration de Sébastien ZIEGLER.

43 • *Les oies du site castral de Boves au Xe siècle. Tentative d'identification des individus domestiques* par Colin DUVAL, & Benoît CLAVEL.

61 • *Un établissement du XIIe siècle à Braine (Aisne)* par Laurent DUVETTE en collaboration avec Marie-Christine LACROIX.

77 • *Bruyères-et-Montbérault "Les Raidons" (Aine). Le cimetière de l'Hôtel-Dieu ? (XIIIe-XVIIe siècles)* par Thierry GALMICHE & Nadège ROBIN avec la collaboration de Gilles DESPLANQUE, Gaëtan JOUANIN & Vincent LE QUELLEC.

115 • *Les fouilles de la Porte de la rue de Meaux à Senlis (Oise)* par Christophe HOSDEZ, Marion SEVASTIDES & Benoît CLAVEL.

153 • *L'épave du milieu du XVIIIe siècle d'Épagnette dans le fleuve Somme (Picardie, France). Un bilan provisoire de la fouille subaquatique (2011-2016)* par Éric RIETH.

L'ÉTUDE DES TERRES CUITES ARCHITECTURALES ANTIQUES À CHÂTEAU-THIERRY (AISNE) MÉTHODOLOGIE ET PERSPECTIVES

Guillaume LEBRUN avec la collaboration de Sébastien ZIEGLER

INTRODUCTION

Les terres cuites architecturales figurent parmi les éléments les plus abondants découverts sur les sites antiques. Ce terme générique désigne une diversité d'objets. Les éléments les plus courants sont les tuiles, *tegulae* et *imbrices*, matériaux de couverture par excellence, auxquelles il ne faut pas oublier d'ajouter les antéfixes et les *tegulae*-cheminées. Il faut également considérer les matériaux de construction employés en élévation ou en pavement. Il s'agit des briques, de forme rectangulaire, carrée, ronde ou en quart-de-rond. Enfin, les éléments spécifiques aux pièces chauffées constituent la dernière grande catégorie. Il est question des *tubuli* et des carreaux d'hypocauste (sans oublier, bien que très rares, les bobines et *tegulae mammatae*). L'article ne traitera que des *tegulae* et des *imbrices* car les découvertes d'autres matériaux de construction en terre cuite sont rares à Château-Thierry et insuffisantes pour constituer un quelconque raisonnement.

L'intérêt pour la terre cuite architecturale a crû récemment. Pourtant, la prise en compte de ce mobilier n'est pas nouvelle. L'accent fût d'abord mis sur les centres de production. À la fin des années 1970, Alan McWhirr publiait un ouvrage regroupant les études réalisées pour la province romaine de *Britannia* ainsi que de nombreuses contributions sur les ateliers et l'étude de leurs productions (McWhirr 1979). En France, les travaux de Françoise Le Ny sont les premières recherches synthétiques concernant uniquement les tuileries romaines en Gaule (Le Ny 1992). À cela, il faut ajouter quelques études régionales, comme par exemple celle de Laurent Bourgeau et Bruno Desachy pour l'Île-de-France (Bourgeau & Desachy 1984, p. 168-184), celle de Fabrice Charlier pour la Franche-Comté (Charlier 1990, p. 15-28) ou encore celle de Freddy Thuiller pour le Nord-Pas-de-Calais (Thuillier 1993, p. 169-187). Sans oublier le document de synthèse d'Alain Ferdière sur le caractère domanial des sites de production en Gaule et son inventaire des estampilles (Ferdière 2012). En ce qui concerne les matériaux eux-mêmes, des articles méthodologiques ont vu le jour (Charlier 2000, Coutelas 2012, Nauleau 2013) ainsi que des synthèses régionales sur l'évolution morphologique des tuiles (Feugère 2000, Warry 2006, Bontrond 2013, Clement 2013). Les données présentées dans cet article s'inscrivent dans cette tendance scientifique en développement ces dix dernières années.

Une étude systématique de la terre cuite architecturale recueillie au cours de diverses opérations sur le *vicus* de Château-Thierry et ses alentours a débuté à la fin de l'année 2015. Il s'agissait de traiter les données issues des opérations d'archéologie préventive de ces dernières années. À cela, il a été ajouté la documentation disponible d'anciennes fouilles où la terre cuite architecturale avait été prélevée mais non étudiée (tab. I). Les données recueillies n'ont donc pas été prélevées de la même façon et une part non quantifiable de mobilier a été perdue sans qu'aucune information technique n'ait pu être enregistrée[1]. Il a ainsi fallu composer avec ces échantillonnages plus ou moins exhaustifs et montrant un matériel très fragmentaire.

Les objectifs considérés sont multiples. Le projet initial était l'étude d'un site en particulier, celui de la Rotonde, où il était nécessaire de réfléchir à la mise en place d'une méthode d'analyse sur un lot de terre cuite architecturale quantitativement important. L'organisation de cette démarche devait prendre en compte le potentiel des données exploitables sur les autres sites du service. Il a donc été indispensable de mettre en place une procédure qui pouvait s'adapter aux différents contextes rencontrés. Ainsi, sur chacun des sites examinés, les mêmes critères d'observation sur le mobilier ont été enregistrés. L'article présentera dans une première partie la méthodologie mise en place et dans une seconde, les perspectives envisagées pour l'étude de la terre cuite architecturale et des sites avec la méthode employée.

1 - Excepté pour le site de la Rotonde où la terre cuite architecturale a fait l'objet d'un prélèvement intégral.

Code opération	Site	Date d'intervention	Nature du site	Chronologie	Nombre de restes étudiés
RRL 92	Château-Thierry, "rue Robert Lecart "	1992	Quartier urbain	Fin IIe-IIIe siècles	41
EBF 04	Epaux-Bezu, "la Fontinette"	2004	*Villa*	Ier-IVe siècles	81
RCS2	Château-Thierry, "rue du Champ Sot 2"	2006	Quartier urbain	Ier-IIIe siècles	170
RDM 09	Château-Thierry, "rue de la Madeleine"	2009	Quartier urbain	IIIe siècle	19
ROT 11	Château-Thierry, "La Rotonde"	2011	Quartier urbain	1ère moit. Ier siècle / mil. IIIe-déb. IVe siècles	559

Tab. I - Inventaire des terres cuites architecturales des sites étudiés.

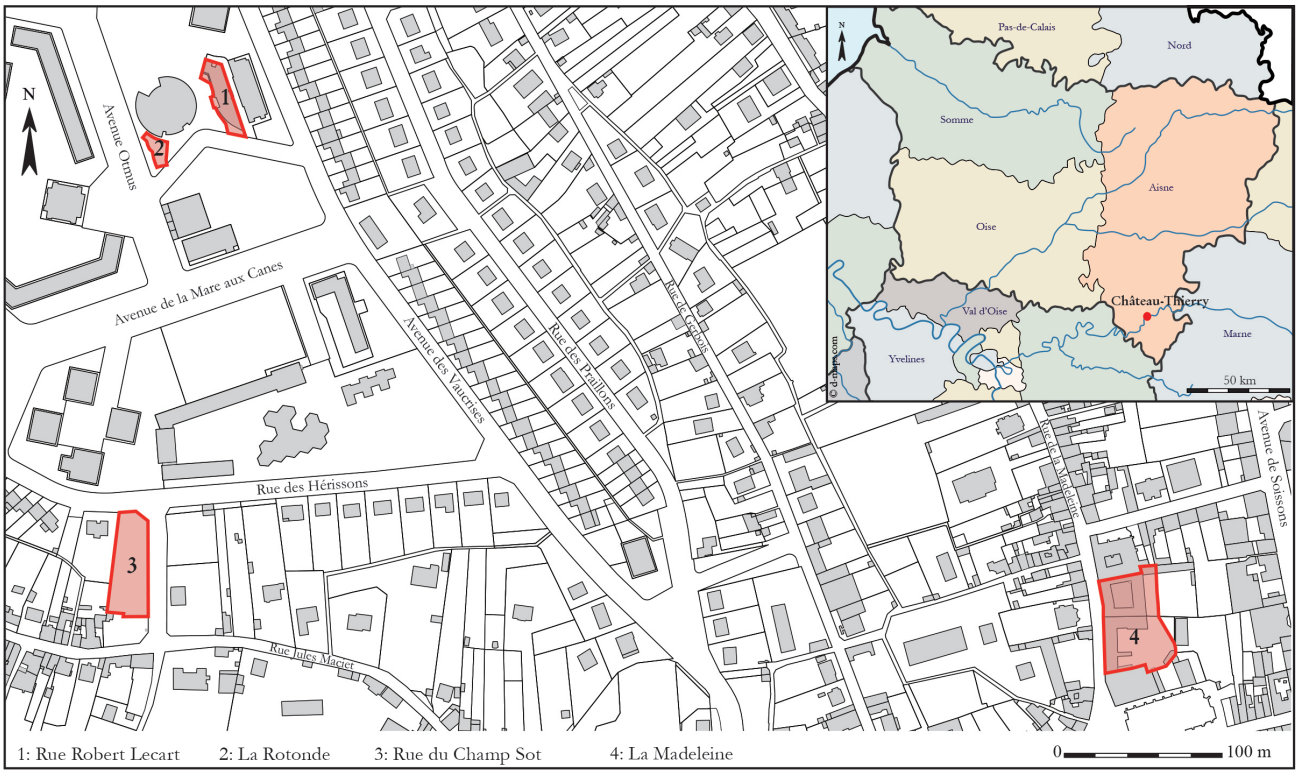

Fig. 1 - Localisation des sites étudiés.

Odomagus, le *vicus* d'époque romaine à Château-Thierry

Le *vicus* d'époque romaine est connu depuis le XIXe s. par de nombreuses observations éparses et dans le cadre d'opérations archéologiques depuis la fin des années 1980. Il se situe sur une colline à l'ouest de la ville médiévale, là où dans les années 1960 de grands ensembles immobiliers ont été construits, détruisant sans fouilles de nombreux vestiges. Depuis 2010, quelques opérations (fig. 1) montrent un nouvel éclairage sur ce vicus (Ziegler 2018a, Ziegler 2018b). Centré autour de bâtiments publics, il connaît une forte expansion au IIIe s. avant de péricliter à la fin de ce siècle et au début du suivant. Il est situé au croisement d'un axe routier nord-sud important et de la Marne, un carrefour où devait s'effectuer des ruptures de charge. Au cœur du territoire des Suessions entre celui des Meldes et des Rèmes, il devait aussi constituer un chef-lieu de *pagus* qui a été identifié depuis le XIXe s. (Longnon 1869) comme celui d'*Odomagus*, devenu à la période médiévale *Otmus* puis *Omois*. Il se caractérise par la présence d'habitats en îlots formant des *insulae* et la présence d'au moins un monument public, un théâtre repéré au XIXe s. et en partie fouillé en 2001 par l'Unité d'archéologie de Château-Thierry (Jouannetaud ***et al***. 2013).

MÉTHODOLOGIE

Cette partie détaillera quels sont les critères retenus pour l'analyse des *tegulae* et des *imbrices*. Le mobilier a été, dans un premier temps, inventorié. À savoir, toute la terre cuite architecturale collectée sur les sites a été comptée, pesée et identifiée afin de mieux aborder les différentes catégories de matériel. Ce travail initial permet de repérer les potentiels

éléments particuliers (longueur/largeur, marques anthropiques ou animales, angles, encoches, forme inhabituelle, etc.) et de les isoler. Les fragments les moins intéressants, ou qui montrent un faible potentiel de prise de données sont écartés à ce stade afin de se concentrer sur ceux plus complets. Ce premier choix est déterminant dans la méthodologie.

LES *TEGULAE*

Longueur, largeur et épaisseur

Les *tegulae* sont des tuiles plates à rebord et représentent la grande majorité du mobilier mis au jour sur les sites. Elles se présentent sous une forme trapézoïdale et possèdent deux encoches avants et deux encoches arrières (fig. 2). Pour les éléments complets, la mesure classique de la longueur et de la largeur est réalisée. De par leur forme, il a fallu différencier les différentes largeurs disponibles : la largeur supérieure, localisée du côté des encoches arrières, la largeur inférieure située au niveau des encoches avants (Coutelas 2012, p. 712-713 ; Bontrond 2013, p. 265-266) et la largeur dite médiane quand la tuile ne possède ni son bord supérieur ni celui inférieur. La mesure de l'épaisseur est à prendre avec précaution car cette dernière peut varier sur un même individu (Nauleau 2013, p. 44).

Rebord

La prise en compte des rebords est aussi soumise à différents critères. Ceux-ci ne présentent généralement pas une épaisseur voire une forme constante sur la totalité de leur longueur. L'épaisseur s'amincit vers le bord supérieur de la tuile et la forme du rebord peut être différente entre le rebord droit et le gauche. C'est pourquoi, quand cela a été possible une distinction a été faite. En ce sens, les mesures de l'épaisseur ont été distinguées, à l'image des largeurs, entre épaisseur supérieure, médiane et inférieure. La hauteur du rebord a également été prise en compte. En plus de tous ces caractères, la forme des rebords est décrite et classée selon l'observation du profil externe et interne ainsi que du sommet (Bontrond 2013, p. 270 ; Clément 2013, p. 24).

Encoches avants, arrières et nombre minimum d'individus

Les annotations réalisées sur les encoches sont multiples. En ce qui concerne les encoches arrières mais aussi avants, la longueur et la méthode de mise en forme sont notées. Toutefois, il est important d'apporter plus de précisions pour les encoches avants. En effet, des différences notables sont à noter si celles-ci sont réalisées manuellement ou moulées. C'est pourquoi les encoches font l'objet de nombreuses mesures (Warry 2006, p. 38-57 ; Clément 2013, p. 25-26, fig. 2). Ces encoches, qui sont également les angles des *tegulae*, permettent en plus d'établir les nombres minimum d'individus (NMI).

Gorge interne

La présence ou l'absence de gorge interne est recueillie (Clément 2013, p. 25). Quand elle est présente, elle est soit esquissée (peu marquée), soit bien définie (marquée).

Marque et élément particuliers

Enfin, tous les détails techniques ou notables sont enregistrés (fig. 3). Il s'agit des traces de lissage laissées par le moule ou des traces d'outillage comme par exemple la marque de la lame du couteau outrepassée pour la mise en forme des encoches avants. Il est aussi considéré les marques volontaires ou involontaires que les tuiles peuvent porter. Il y a par exemple les traces de doigts lors de la préhension de la tuile non encore cuite, les marques digitées ou encore les empreintes animales.

LES *IMBRICES*

Longueur, largeur et épaisseur

Les *imbrices* sont les tuiles semi-circulaires qui recouvraient les *tegulae*. Ce sont aussi des éléments très fragmentaires et présents en quantité moindre sur les sites, dont les données complètes conservées sont rares (fig. 4). Comme pour les *tegulae*, les *imbrices* montrent une forme trapézoïdale afin de faciliter l'imbrication. C'est pourquoi, en plus de la mesure de la longueur, la distinction entre largeur supérieure et inférieure est réalisée (Coutelas 2012, p. 713 ; Bontrond 2013, p. 288-289). De même, le terme de « largeur médiane » est employé quand il est impossible de faire la différence entre le côté supérieur et inférieur de la tuile. Ici aussi, l'épaisseur est prise en compte selon sa localisation sur la tuile (supérieure, inférieure, médiane).

Profil

La hauteur de l'arc est également considérée, de même que l'observation du profil de la courbure de l'*imbrex* (arc, arc affaissé, arc courbé) afin d'enregistrer un maximum d'informations sur ces objets moulés (Bontrond 2013, p. 291).

Angle et nombre minimum d'individus

La grande difficulté concernant les *imbrices* est de savoir à quel côté de la tuile le fragment étudié appartient ; notamment pour évaluer le nombre minimum d'individu (Clément 2013, p. 26). Celui-ci se calcule en dénombrant les angles préservés

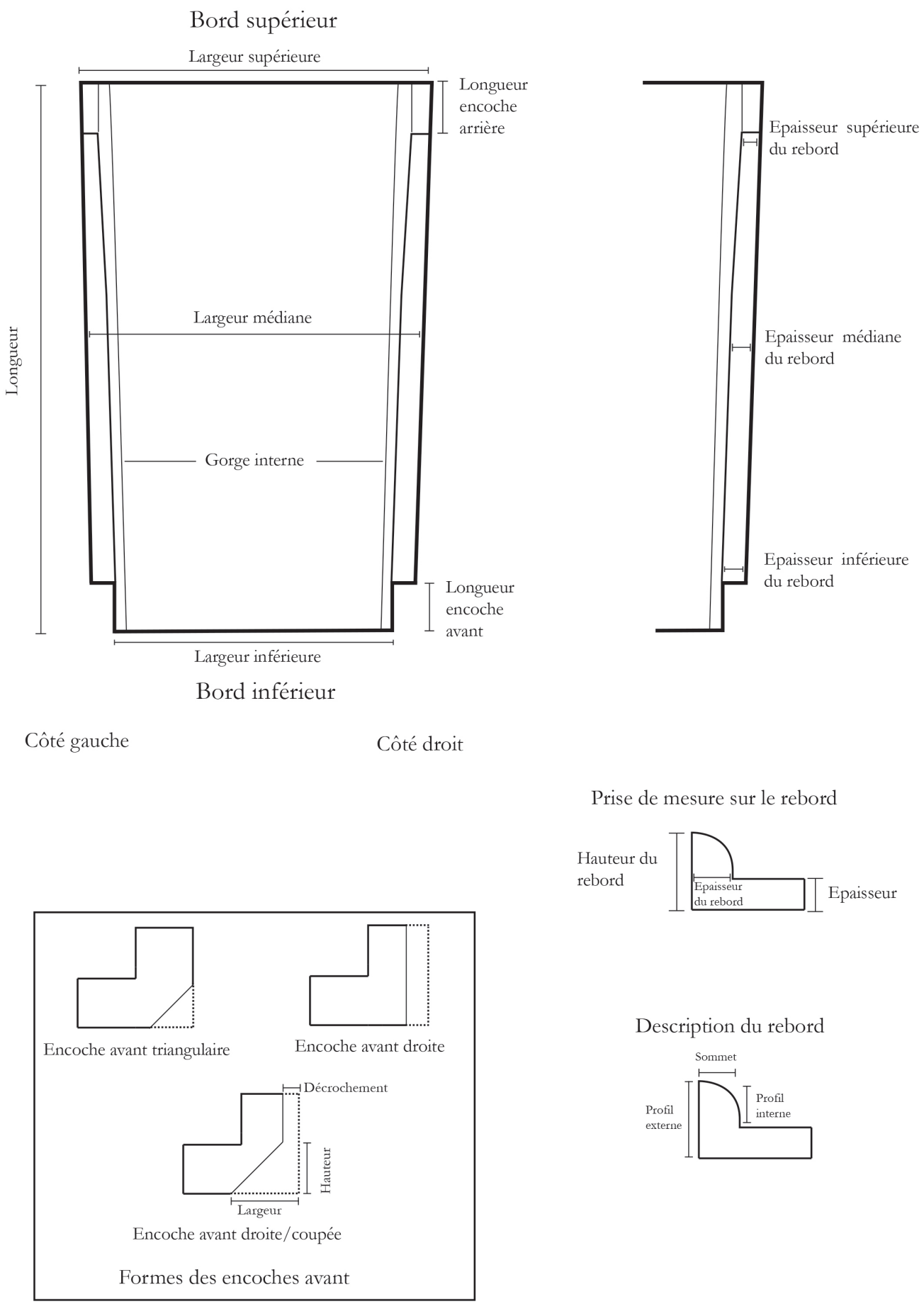

Fig. 2 - Présentation des données métriques des *tegulae*.

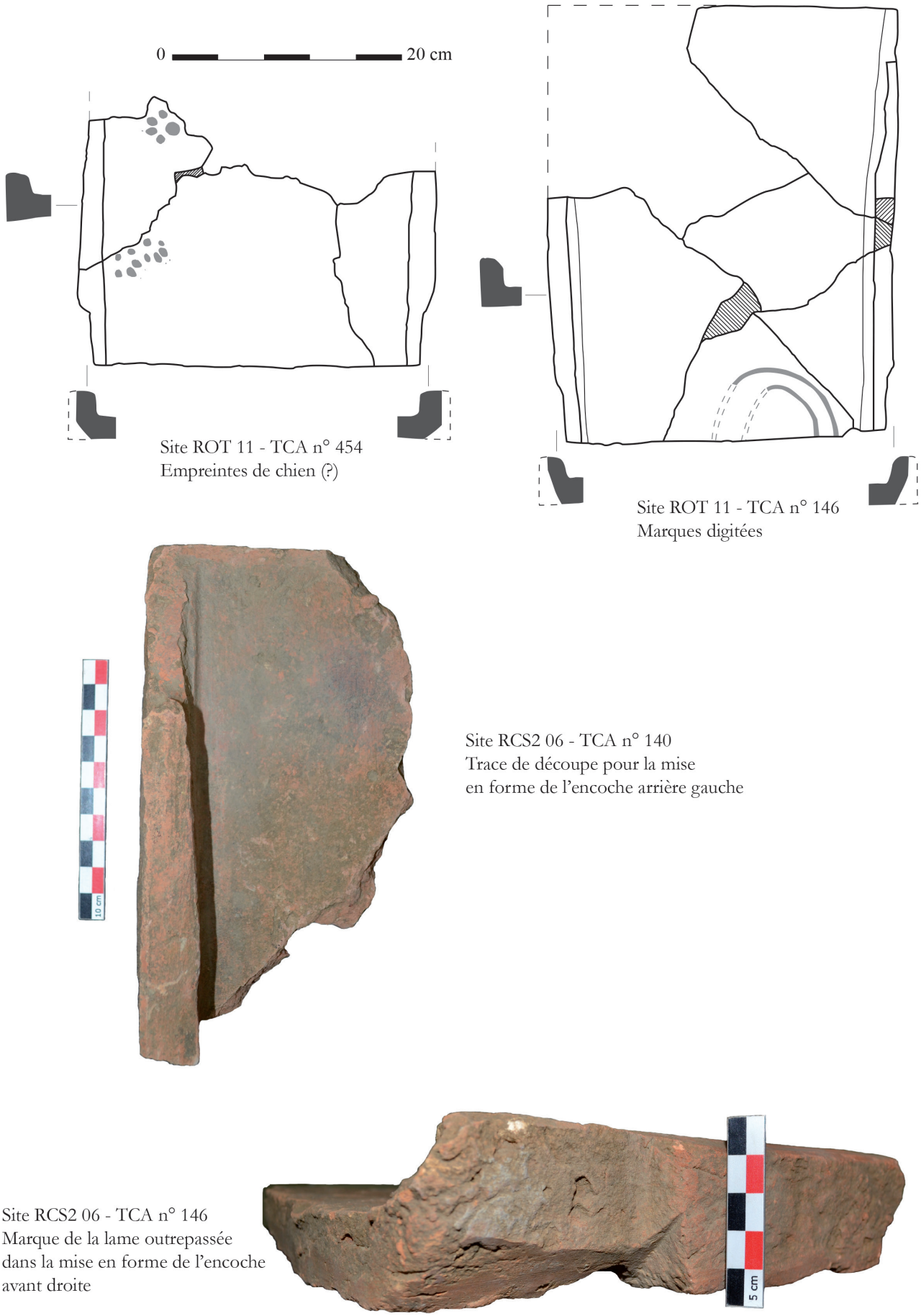

Fig. 3 - Exemples de marques et empreintes laissées sur les *tegulae*.

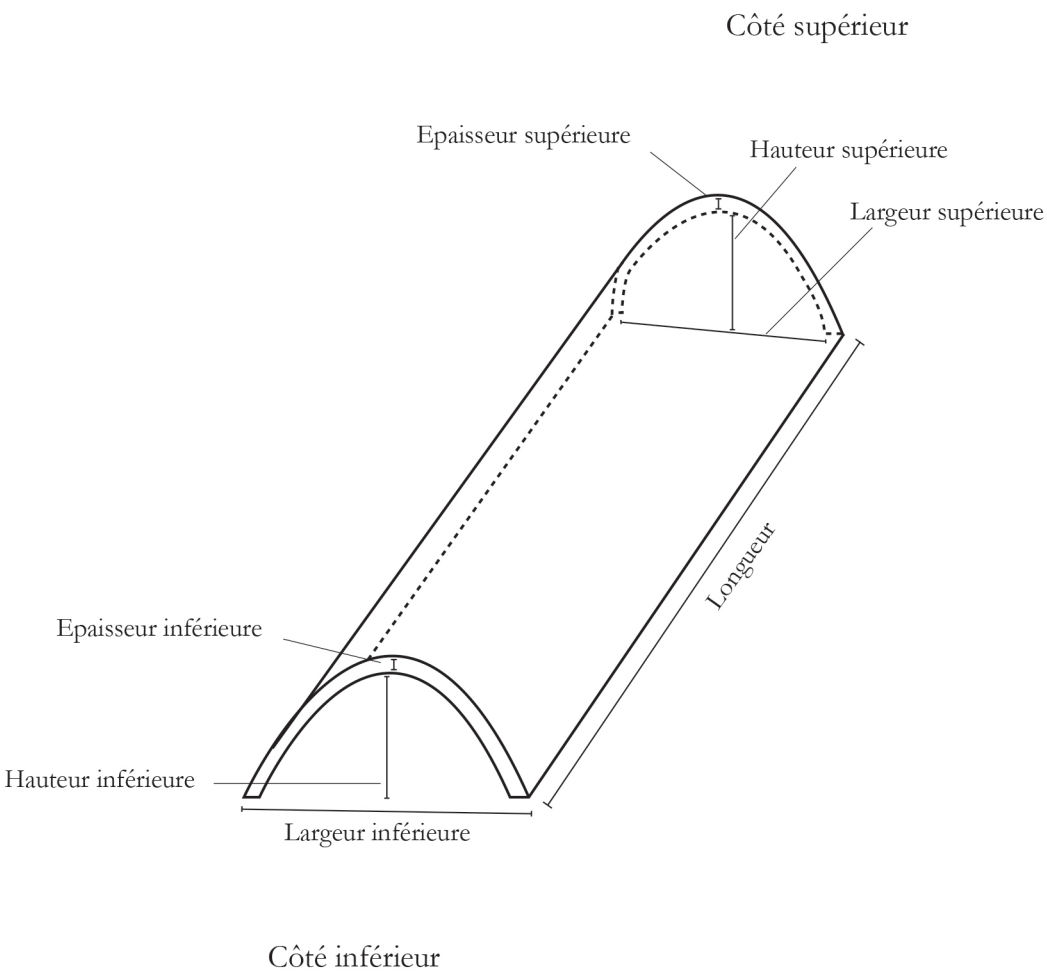

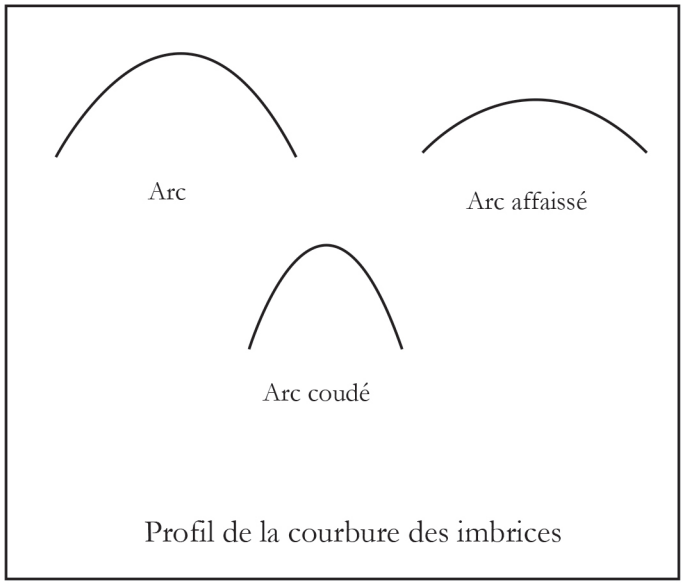

Fig. 4 – Présentation des données métriques des *imbrices*.

Site RCS2 06 - TCA n° 031 - Gorge reflétant un élément d'imbrication ?

Site RRL 92 - TCA n° 016 - Rebord légèrement retroussé pour sa mise en forme

Fig. 5 - Exemples de marques et empreintes laissées sur les *imbrices*

qui sera divisé par deux. Ces derniers peuvent provenir de deux parties d'une même tuile, c'est-à-dire qu'un angle avant droit peut être également un angle arrière gauche, et inversement.

Marque et élément particuliers

Enfin, tous les éléments particuliers sont notés comme des marques intentionnelles ou des traces de gestes artisanaux (fig. 5).

OBSERVATIONS MACROSCOPIQUES

En plus de toutes ces données d'ordre métrique et de gestes artisanaux, l'observation des matrices argileuses permet de réfléchir sur l'utilisation des ressources minérales. L'analyse des groupes de pâtes passe par un prélèvement de 2-3 cm sur des échantillons sur l'ensemble du site. Et ce, afin de caractériser au mieux les matrices et pour ne pas biaiser les résultats en se limitant à une structure en particulier. Les observations se font à l'aide d'une loupe binoculaire. La description des échantillons comprend l'énonciation de la couleur et de la texture de la pâte et une description des inclusions (Adams *et al*. 1994, p. 3 et 24 ; Collectif 2001 ; Foucault & Raoult 2010). Cette dernière intègre la couleur, la fréquence (entre 1 à 2 %, rare ; inférieure à 10 %, clairsemée ; entre 10 et 30 %, modérée et supérieure à 30 %, abondante), la taille (inférieure à 0,25 mm, petite ; entre 0,25 et 0,6 mm, moyenne ; supérieure à 0,6 mm, grande) et la nature (quartz, oxyde de fer, mica, etc.). Les groupes homogènes définis sont classés par trois lettres et un chiffre[2]. Pour des raisons de conservation et de préservation, aucune tuile livrant des données métriques complètes n'a été échantillonnée.

Cette méthode d'observation présente quelques limites. Tout d'abord, l'échelle reste d'ordre macroscopique. À ce jour, aucune lame mince n'a été réalisée pour permettre une définition plus poussée à l'échelle microscopique. Ensuite, aucune analyse pétrographique n'a été faite directement sur les ressources minérales (bancs d'argile, de sable etc.). Les comparaisons entre les pâtes du mobilier et les formations argileuses sont donc limitées aux descriptions disponibles dans les cartes géologiques du secteur de Château-Thierry. Enfin, les éléments trop petits ne sont pas identifiables à notre échelle et la variabilité des matrices cuites (irrégularité des bases argileuses brutes ou identification de potentiels gestes artisanaux) ne permettent pas toujours de discriminer les échantillons observés.

2 - Par exemple, le groupe 1 identifié du site rue du Champ Sot 2 est indiqué comme RCS-1.

SYNTHÈSE

Une fois toutes ces données collectées, celles-ci sont regroupées et confrontées entre elles pour rechercher des caractères discriminants permettant l'identification de modules ou de productions homogènes. Pour cela, un travail d'analyse et de traitement statistique est réalisé et ouvre la voie aux perspectives présentées par la suite.

PREMIÈRES TENDANCES

Avant de discuter des premiers résultats obtenus, il faut attirer l'attention sur le fait que ce ne sont que des perspectives mis en avant par la méthodologie employée à Château-Thierry. De plus, la répartition des données est largement inégale (fig. 6). Le site de la Rotonde totalise 76 % du nombre de restes considérés entre les cinq sites étudiés.

CONCLUSIONS PAR SITE

Château-Thierry, "rue Robert Lecart"[3].

Un total de 41 nombre de restes a été étudié, réparti entre 23 *tegulae* et 18 *imbrices*. Le ramassage effectué s'est concentré sur les individus archéologiquement les plus complets d'où un total de 16 tuiles présentant des données sur leur longueur et leur largeur. La chronologie s'étale entre la fin du IIe s. et le IIIe siècle.

Les données métriques permettent de distinguer trois modules pour les *tegulae* et trois modules pour les *imbrices*. Plusieurs tuiles dévoilent des traces de découpe de l'encoche avant ainsi que quelques marques laissées par le moule (lissage inférieur du rebord côté externe). Quelques *tegulae* montrent une gorge mise en forme au doigt mais à cheval sur le rebord et non exactement à sa base. Enfin, une

3 - Observations réalisées sur les terres cuites architecturales stockées dans les réserves de l'Unité Archéologique de Château-Thierry (Blary 1993).

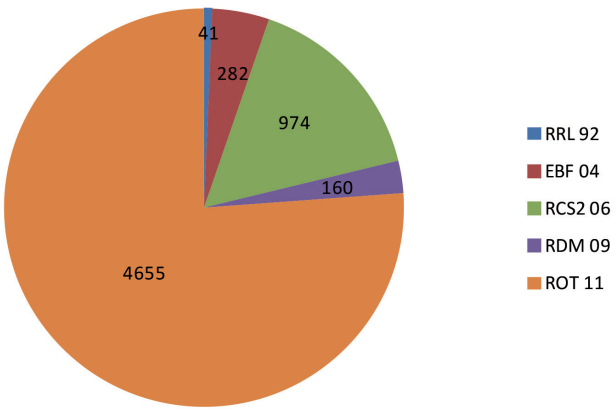

Fig. 6 - Répartition du nombre de restes par site (total de 6112 NR).

tegula possède 6 incisions verticales sur son rebord droit qui pourraient être des marques de comptage (Brodribb 1979, p. 152-156 ; Ducat & Adam 2013, p. 201-202). La plupart des *imbrices* affiche une surface extérieure ondulée.

Concernant les observations macroscopiques (16 échantillons), un groupe majoritaire (RRL-1) regroupe 14 des 16 échantillons examinés. Les deux autres (RRL-2 er RRL-3) présentent des différences notoires et semblent constituer des groupes différents.

Epaux-Bezu, "La Fontinette"[4]

Soixante quatorze nombre de restes ont été étudiés (37 *tegulae* et 37 *imbrices*). La méthode de prélèvement sur le terrain n'est pas connue mais l'échantillonnage paraît lacunaire au vu des éléments de terrain. Trois phases chronologiques sont identifiées pour l'occupation, tout d'abord la première moitié du Ier siècle, puis entre la fin du Ier s. et le milieu du IIe siècle, et enfin, entre la fin du IIe s. et le IIIe siècle et jusqu'au début du IVe siècle. Sur les 33 structures ayant livré du matériel, huit montrent une datation d'époque romaine sans plus de précisions et cinq restent de datation indéterminée. Le matériel de ces structures a été écarté.

Les statistiques affichent pour les *tegulae* et les *imbrices* une relative homogénéité. Malgré deux largeurs connues distinctes sur les *tegulae*, toutes deux issues de la même structure[5], les critères abordés restent cohérents. Il en est de même pour les *imbrices* où un seul module complet est conservé. Deux fragments de *tegulae* ont des empreintes de chien sur leur face avers et plusieurs fragments dénotent l'utilisation d'un couteau pour la mise en forme des encoches avants. Douze *imbrices* affichent une surface extérieure légèrement ondulée.

L'analyse des pâtes (30 échantillons) montre la présence d'un groupe majoritaire (EBF-1) et de deux autres groupes différents. Chacun des groupes associe des *tegulae* et des *imbrices*. Bien que le groupe majoritaire se retrouve sur les échantillons des trois phases chronologiques observées, les groupes EBF-2 et EBF-3 sont présents uniquement dans le mobilier issu des structures de la dernière phase chronologique. Un marqueur chronologique pourrait donc apparaître ici.

Château-Thierry, "rue du Champ Sot 2"[6]

Un total de 170 nombres de restes a été observé (98 *tegulae*, 65 *imbrices* et 7 briques). Le mode de collecte de la terre cuite architecturale n'est pas connu mais la majorité des éléments étudiés provient d'une même structure[7]. La période d'occupation du site s'échelonne entre le Ier et le IIIe siècle. Un important effet de source se fait ressentir sur ce site car le matériel le mieux conservé et le plus abondant provient des structures datées entre la fin du IIe et le début du IIIe siècle.

Les conclusions des données métriques affichent une certaine homogénéité des mesures pour les *tegulae*. Les trois tuiles présentant une longueur ou une largeur sont morphologiquement proches, tous critères confondus. Il en est de même pour les *imbrices*, bien que deux largeurs marginales laissent sous entendre l'existence de deux modules distincts. Ici aussi, des traces de découpe pour la mise en forme de l'encoche avant sont vues sur quelques tuiles. L'encoche arrière est, quant à elle, façonnée soit par arrachage du surplus de la matière, soit par une découpe à l'aide d'un outil. Quelques traces de moule sont aussi visibles et beaucoup de fragments examinés montrent une mise en forme de la gorge à cheval avec le rebord. Les *imbrices* présentent également des surfaces ondulées.

Les observations macroscopiques (35 échantillons) dénotent la présence de deux groupes majoritaires mais assez proches dans leur caractérisation. Le groupe RCS-2 possède un fond calcaire marqué alors que RCS-1 ne montre que de rares inclusions calcaires. Enfin, un troisième groupe (RCS-3) dépeint une matrice peu sableuse.

Château-Thierry, "rue de la Madeleine"[8]

Dix-neuf tuiles ont fait l'objet d'observation pour ce site (12 *tegulae* et 7 *imbrices*). Les structures sont datées du IIIe siècle. Un échantillonnage du mobilier présent a été examiné car un prélèvement sélectif a été réalisé.

Aucune donnée complète n'est conservée. Les statistiques montrent des données homogènes (sur l'épaisseur et sur les rebords des *tegulae*). Pareillement, une même matrice argileuse caractérise les *tegulae* et les *imbrices* (6 échantillons).

Château-Thierry, "La Rotonde"[9]

Un total de 559 nombre de restes a été observé (453 *tegulae* et 106 *imbrices*). La structure 1 a fait

4 - G. Lebrun, *Étude des terres cuites architecturales du site d'Epaux-Bezu (Aisne) "La Fontinette"*, septembre 2017, 2 vol. Analyse incluse dans le rapport final d'opération, en cours.
5 - Elles sont issues de la cave 328 datée de la phase 2.
6 - Observations réalisées sur les terres cuites architecturales stockées dans les réserves de l'Unité Archéologique de Château-Thierry.
7 - Plus précisément de l'US 3136 qui est un niveau de destruction dans F 097, interprété comme un bâtiment excavé.
8 - G. Lebrun, *Étude des terres cuites architecturales du site de Château-Thierry (Aisne) '3/5 rue de la Madeleine"*, février 2016, 2 vol. Analyse incluse dans le rapport final d'opération, en cours.
9 - G. Lebrun, *Étude des terres cuites architecturales du site de Château-Thierry (Aisne) "La Rotonde"*, décembre 2015, 2 vol. Analyse incluse dans le rapport final d'opération (Ziegler 2018b).

l'objet d'un prélèvement intégral[10] et les autres faits d'un échantillonnage sélectif. L'occupation est datée du milieu du IIIe et du début du IVe siècle.

Les résultats sur les *tegulae* affichent une relative homogénéité des données avec des nuances observées mais qui, à l'échelle de ce seul site, ne permettent pas d'affirmer la présence de modules distincts. Les variétés se présentaient par un écart de grande amplitude entre des longueurs et des largeurs mais aussi par un écart plus ténu sur le rebord ou l'encoche avant. La même conclusion peut se faire pour les *imbrices* où, seule une largeur nettement différente projetait l'existence de plusieurs modules. Aucun changement marquant n'a été observé entre les tuiles du niveau de destruction de la cave 1 et celles des autres structures. L'analyse des tuiles de la Rotonde a permis toutefois de confirmer que ce niveau de destruction est bien à rattacher à l'effondrement de la toiture supportée par le bâtiment associé à cette cave (calcul des NMI et estimation chiffrée théorique d'une toiture romaine). Le site de la Rotonde est le seul à avoir montré des encoches avants de type différent. En effet, en plus du type classique droit/coupé, il révèle l'existence, bien qu'épisodique, d'encoche avant droite (1 individu) et triangulaire (12 individus). En ce sens, une variante dans les encoches droites/coupées s'aperçoit très nettement par une différence de la hauteur du biseau et dénote l'utilisation de calibres (ou moules ?) différents.

Les *tegulae* montrent de nombreuses marques artisanales comme des traces de lissage, la marque outrepassée lors de la découpe de l'encoche avant ou encore la gorge à cheval sur le rebord. Quelques marques digitées sont conservées. Elles sont toutes localisées sur le côté inférieur de la tuile et réalisées au doigt. Ces dernières pourraient être la marque des artisans afin de différencier leur production (Goulpeau & Le Ny 1989, p. 114-117 ; Clément 2013, p. 27). De plus, quelques empreintes animales (chien) ont été mises au jour. En revanche, les *imbrices* présentant une surface ondulée se font plus rares.

Concernant les analyses macroscopiques (40 échantillons), un groupe est majoritaire (ROT-1), formé de plusieurs nuances bien identifiées. Les deux autres groupes caractérisés sont plus anecdotiques.

PERSPECTIVES INTER-SITES

La collecte de toutes ces données permet d'envisager plusieurs perspectives à l'échelle du *vicus*. Tout d'abord il faut constater que les données sont trop lacunaires pour les Ier et IIe siècles. Ce qui ne permet pas de discuter des tuiles de ces périodes. C'est donc essentiellement le IIIe siècle qui est représenté ici et pour lequel il est possible de proposer des hypothèses de travail.

Les *tegulae*

Les statistiques générales montrent une longueur variant de 38,3 à 49, 2 cm, une largeur supérieure de 30,4 à 36,6 et une largeur inférieure de 27,3 à 33 cm (fig. 7). L'épaisseur est comprise entre 1,3 et 3,7 cm (moyenne à 2,3 cm). Les rebords affichent une hauteur fluctuant entre 3 et 6,7 cm (moyenne à 4,4 cm), une épaisseur supérieure entre 1 et 2,7 cm (moyenne à 1,7 cm), une épaisseur inférieure entre 2,3 et 4,7 cm (moyenne à 3,3 cm) et une forme de rebord variant entre rectangulaire (32,5 %), trapézoïdale (29,2 %) et sub-rectangulaire (25,5 %). Elle est plus rarement en quart de rond (12,8 %). La gorge interne est en grande majorité absente ou peu marquée (77,8 %). Les encoches arrières droites s'échelonnent de 4 à 7,1 cm (moyenne à 5,8 cm) et les gauches de 4,2 à 9 cm (moyenne à 5,8 cm). Les encoches avants ont comme longueur, pour la droite de 4,6 à 8,1 cm (moyenne à 6 cm) et pour la gauche de 4,7 à 8,5 cm (moyenne à 6,1 cm). La forme des encoches est pour 93,6 % d'entre elles droite/coupée. Il n'y a pas d'éléments marquants dans les mesures des encoches (décrochement, hauteur, largeur).

Ce panel de mesure en tant que tel montre la grande diversité des mesures enregistrées. Toutefois, l'analyse statistique permet d'établir les prémices d'une typologie. Cette dernière s'appuie essentiellement sur les longueurs et les largeurs. Elle montre l'existence de plusieurs modules, seulement pressentis sur chaque site. Un corpus, encore faible, de 23 individus complets permet de repérer des distinctions morphologiques pour les *tegulae*. Les autres critères sont trop irréguliers pour pouvoir les considérer comme représentatifs d'un module. Il peut également y avoir des variations entre le côté droit et gauche d'une même tuile. C'est le cas pour deux tuiles sur le site de la rue Robert Lecart et pour trois individus de la rue du Champ Sot. De plus, les données se limitent au IIIe siècle et il n'est pas possible de suivre une évolution sur plusieurs siècles comme il a été possible de le faire à Châteaubleau (Bontrond 2013, p. 275-280) ou dans l'ouest des Pays de la Loire (Nauleau 2013, p. 38-47).

Les données complètes des trois modules définis sont reprises dans le tableau II. Seules les longueurs et largeurs seront présentées dans le texte pour ne pas alourdir les propos. La longueur du premier module est comprise entre 38,3 à 41,6 cm, la largeur supérieure entre 30,4 à 32,2 cm et entre 27,3 à 30,2 cm pour la largeur inférieure. Le module 2 est caractérisé par une longueur de

10 - Il s'agit d'une cave où le niveau de démolition provenant de la toiture était préservé.

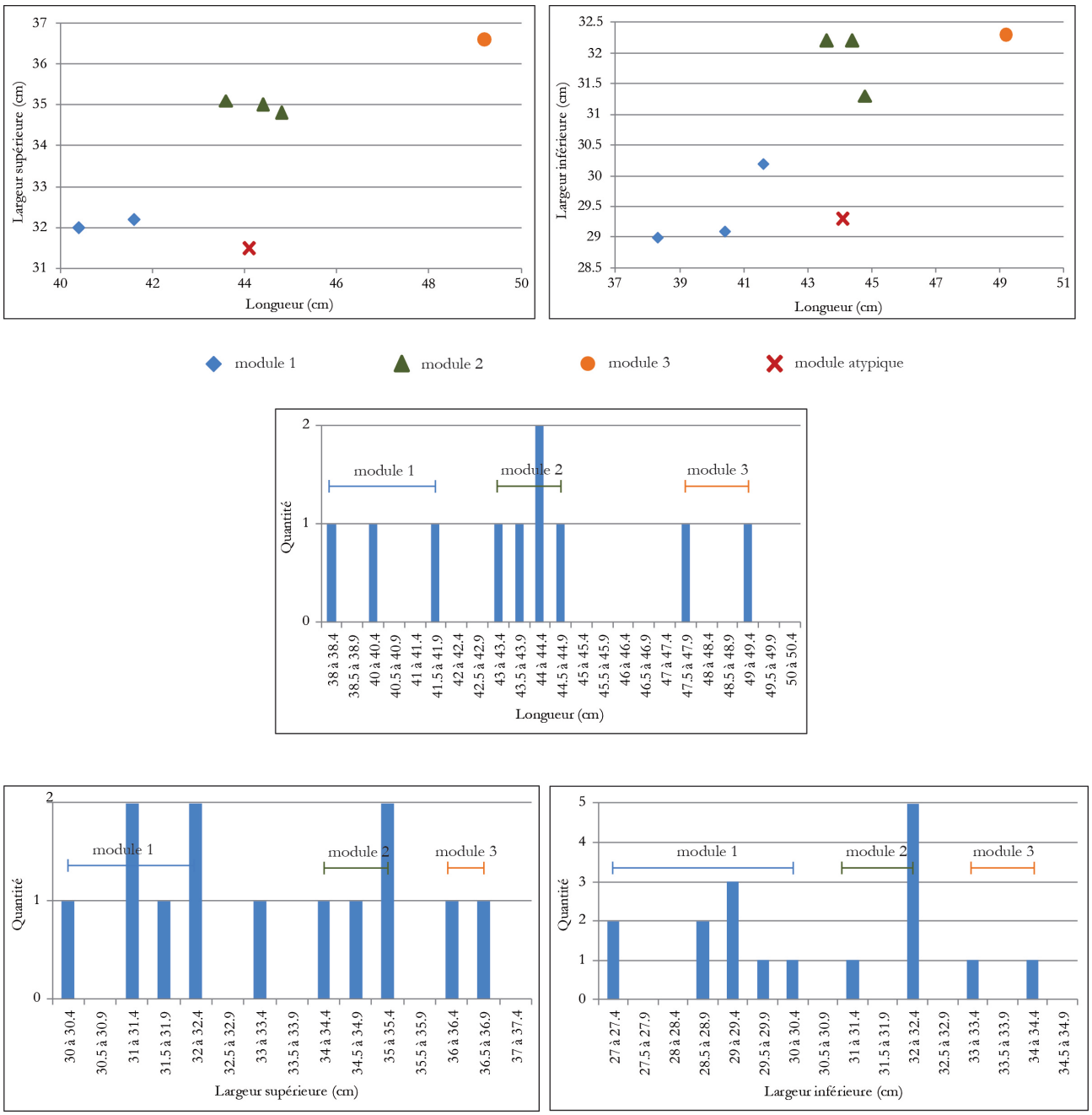

Fig. 7 - Graphiques de corrélation et de distribution des longueurs et largeurs des *tegulae*.

43,2 à 44,8 cm, une largeur supérieure de 34,4 à 35,1 cm et une largeur inférieure de 31,3 à 32,2 cm. Le module 3 a une longueur de 47,5 à 49,2 cm, une largeur supérieure de 36 à 36,6 cm et une largeur inférieure de 32,3 à 33 cm. Un module atypique, ne rentrant dans aucune des typologies définies, est également présent ainsi qu'une tuile dont la largeur supérieure est inclassable. Le troisième module présente des données métriques sur l'épaisseur et le rebord concentrées, bien que légèrement, dans les moyennes hautes par rapport aux autres modules.

Il est difficile d'expliquer cette variabilité des modules. La question de la résidualité des tuiles est à garder en tête surtout pour ces éléments qui peuvent avoir une durée de vie assez longue. Néanmoins, le niveau de démolition de la Rotonde, d'où proviennent les *tegulae* et *imbrices*, est bien calé stratigraphiquement et chronologiquement. Il s'intercale entre des couches d'occupation datées entre le milieu du IIIe et le début du IVe siècle. Ceci indiquerait une toiture posée à cette période malgré la présence de modules différents (la même remarque se constate pour les *imbrices*). Toujours est-il que la question de la récupération d'éléments plus anciens apporte une nuance à une datation trop stricte de ces modules.

Un aperçu rapide avec d'autres régions permet de constater la discordance des modules définis entre la fin du IIe s. et le IIIe siècle (tab. III). Le référentiel présenté ici n'est valide que pour le *vicus* de Château-Thierry. Pour exemple, tous nos modules sont plus grands que ceux repérés à

					Rebord				Encoche arrière			Encoche avant			
Module	Long.	Larg. sup.	Larg. inf.	Ép.	Haut.	Ep. Sup.	Ep. Inf.	Type		Droite	Gauche	Droite	Gauche	Type	Site
1	38,3 à 41,6	30,4 à 32,2	27,3 à 30,2	1,7 à 3	3,9 à 4,6	1 à 2,1	2,6 à 3,4	Rectangulaire / sub-rectangulaire / trapézoïdal	env. 3,7 à 6,8	5,3 à 6,3	5 à 6,4	5 à 7,3	5,1 à 8	Droite / coupée	Rue Robert Lecart 1 individu ; la Rotonde 7 individus ; rue du Champ Sot 3 individus (total 11 tuiles)
2	43,2 à 44,8	34,4 à 35,1	31,3 à 32,2	2,1 à 3,1	3,9 à 5	1,8 à 2,4	3,2 à 3,6	Rectangulaire / trapézoïdal	6,5 à 6,8	5 à 6,5	5,5 à 5,8	5,6 à 7	5,9 à 7,3	Droite / coupée	Rue Robert Lecart 3 individus ; la Rotonde, 2 individus (total 5 tuiles)
3	47,5 à 49,2	36 à 36,6	32,3 à 33	2 à 3	4,4 à 6,5	2 à 2,4	3,5 à 4,7	Rectangulaire / sub-rectangulaire / trapézoïdal	11	6,6	4,7 à 6,7	5,6 à 6,9	5,3 à 6,6	Droite / coupée	Rue Robert Lecart 2 individus ; la Rotonde 3 individus ; (total 5 tuiles)
Atypique	44,1	31,5	29,3	2	4,3	2,2	3,4	Rectangulaire	4,9	?	6,6	7,9	8,5	Droite / coupée	Rue Robert Lecart 1 individu
Indéterminé	?	33	?	2,5	4,7	2,1	3,5	Rectangulaire	?	5,9	?	?	?	Droite / coupée	Rue Robert Lecart 1 individu

Tab. II - Synthèse des mesures sur les *tegulae* du IIIe s. par module (données en cm).

Châteaubleau entre la seconde moitié du IIe s et le milieu du IIIe siècle (Bontrond 2013, p. 275-284). Les formats décrits pour la Gaule du Centre-Est sont eux plus grands que sur le *vicus* pour la même période (Clément 2013, p. 85-95).

Les *imbrices*

Les statistiques affichent une longueur comprise entre 32,5 et 37,5 cm, une largeur supérieure de 12,2 à 15,2 cm et une largeur inférieure de 13,6 à 16,7 cm. L'épaisseur supérieure et inférieure est comprise entre 1,4 et 2,2 cm (moyenne à 1,6 cm). La hauteur d'arc s'échelonne de 4,2 à 7,4 cm. Enfin, le profil est en arc, en arc affaissé ou en arc coudé.

Il s'est avéré difficile d'établir une typologie pour les *imbrices*. Les irrégularités du façonnage de ces tuiles s'avèrent complexes à prendre en compte. Un groupe peut éventuellement s'apercevoir par les longueurs comprises entre 32 et 34 cm. Les largeurs, quant à elles, se chevauchent, exceptées les trois données montrant une largeur indéterminée se situant au-delà de 17 cm et marquante par-rapport aux autres. Les largeurs apparaissent peu discriminantes en l'état actuel (fig. 8).

Ainsi, un seul module semble se dessiner (tab. IV). Le module 1 présente une longueur de 32,5 à 33,7 cm, une largeur supérieure de 13,2 à 14,6 cm et une largeur inférieure de 15,1 à 16,2 cm. Il apparaît difficile de classer les autres données. Le corpus encore faible ne permet pas d'affirmer la présence d'autres modules ou l'existence de simples tuiles atypiques dans le lot. Un potentiel second module (module 2) peut se profiler avec des largeurs se localisant au-delà de 17 cm. Il reste toutefois très hypothétique.

Les données recueillies sur les sites d'Epaux-Bezu correspondent au module défini pour le *vicus*. De plus, la seule *imbrex* complète d'Epaux-Bezu correspond au module 1 pour le IIIe siècle.

Il est intéressant de noter que les hauteurs d'arc ne correspondent pas toujours aux hauteurs de rebord de *tegulae*. Même si aucune trace n'a été retrouvée pour Château-Thierry, il est possible de pallier ces irrégularités par le biais de mortier comme c'est le cas sur la *domus* du "Bas du Vieux" (Vipard 1999, p. 213-214) ou en Pays de la Loire (Nauleau 2013, p. 9-10).

De même que pour les *tegulae*, le référentiel des *imbrices* abordé pour Château-Thierry tend à rester local (tab. V). Ainsi, les morphologies identifiées à Châteaubleau sont plus petites que pour notre région (Bontrond 2013, p. 292-294) alors que le

Site	Module (cm) L x l x ép.	Hauteur rebord (cm)	Long. encoche avant (cm)	Long. Encoche arrière (cm)			Bibliographie
			Droite	Gauche	Gauche		
Chateaubleau (77) et ses environs	1 : 35x26,5 à 29x2,5	4,7	4,8	5,2	5	seconde moit. IIIe s.	BONTROND 2013, p. 275-277 et 281-284.
	2 : 37,3x26,3 à 28x2,1	4,1	5,8	5,8	5,8	seconde moit. IIe – mil. IIIe s.	
	3 : 36,2x25,1 à 26,7x2,1	3,8	5,7	6,2	5,7	mil. IIIe s.	
	4 : 37,2x28,3 à 29,6x2,1	4	5,2	5,4	5,5	deuxième moit. IIe s.	
	5 : 38,5x27,9 à 30,2x2,1	4	5,6	5,9	5,5	der. quart Ier – pre. quart IIe s.	
Gaule du Centre-Est	A : 58x37,5	valeur de l'arrondi 1 à 1,25				seconde moit. IIe - Ier s. av. J.-C.	CLEMENT 2013, p. 85-95.
	B : ?	valeur de l'arrondi 0,7 à 1				Ier s. av. J.-C.	
	C : 54x37,5	valeur de l'arrondi 0,3 à 0,7	environ 8			seconde moit. Ier s. av. J.-C – première moit. Ier s.	
	D : 51x34	largeur : 3,8 à 4,5	8 à 9 / 9 à 10	4,5 à 5 / 5 à 5,5	Ier s.		
	E : 47,5x33	largeur : 3,5 à 4	8 à 9 / 7,5 à 8	5 à 5,5 / 5,5 à 6	seconde moit. Ier – IIe s.		
	F : 41x32	largeur : 2,5 à 3	6 à 7,5	5,5 à 6,5	IIIe-IVe s.		
	G : 43x32	largeur : 2 à 3	6 à 7,5	5 à 7	IIIe-IVe s.		
	38-39x31,5x2,4 à 3					fin Ier s.	
Londres (Angleterre)	46,1x35,8x2,5					Ier – première moit. IIe s.	BETTS 1995, p. 211
	45,3x34,3x2,6					IIe s.	
	45x34,7x2,8					fin Ier – déb. IIe s.	
	?x33,7x2,1					?	
Meudon (92)	29 à 32x29 à 31					fin IIe – IIIe s.	BARAT 2002, p. 233
Remigny (02)	37,2x28 à 26,3x2,3	4,1	5,3	5,3	5,2	Ier-IIIe s.	G. Lebrun, Etude TCA du site de Remigny « la Voyette des Pauvres », septembre 2015
Saint-Sebastien-de-Morsent (27)	35/38 à 40x27/28x2,5					1ère moit. du IIe s.	ADRIAN 2005, p. 44
Senlis (60)	38,5x29,3 à 31,5x2 à 3	4 à 6,5	5,5 à 6,5	5,5 à 6,5	4 à 6,5	Ier – IIIe s.	DUCAT & ADAM 2013, p. 187-189
Touffréville (14)	42x32x2,5	4,5				deuxième moit. IIe – déb. IIIe s.	COULTHARD 1999, p. 172
Vieux (14)	Type A : 32 à 38x26,5 à 30					der. tiers IIe s.	VIPARD 1999, p. 211
	Type B : 33 à 34x29					déb. IIIe s.	

Tab. III - Comparaison des modules de *tegulae* avec d'autres sites antiques.

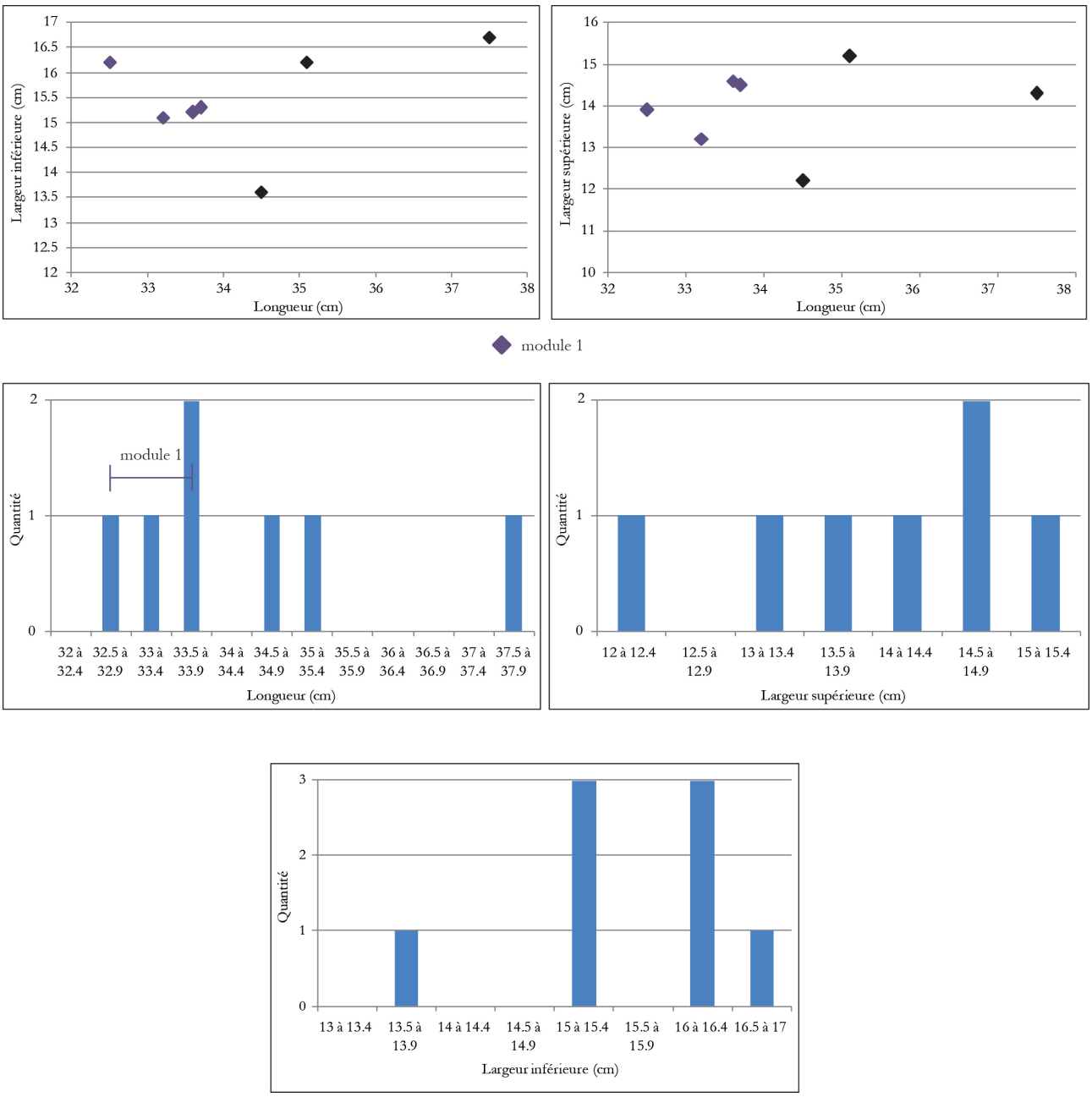

Fig. 8 - Graphiques de corrélation et de distribution des longueurs et largeurs des *imbrices*.

format des tuiles à Meudon est plus grand pour la fin du IIe et le IIIe siècle (Barat 2002, p. 233).

Groupes de pâtes

Un total de 127 échantillons de tuiles a été observé sur les cinq sites de Château-Thierry. Il n'y a pas de différence établie pour les matrices entre les *tegulae* et les *imbrices*. Le choix des argiles est le même pour ces deux catégories.

L'observation macroscopique des échantillons a permis de mettre en avant, pour chaque site, la présence de plusieurs groupes homogènes. À chaque fois, un groupe est prédominant (ROT-1, RDM-1, RRL-1, RCS-1 et EBF-1). À propos des sites du *vicus*, les groupes majoritaires montrent des caractéristiques communes. Il s'agit d'une pâte sableuse orange à rosâtre homogène ou pouvant présenter un aspect plus hétérogène (orange/gris/rose/rouge). Cet aspect nuancé peut être révélateur d'un mélange de pâtes. La matrice est plus ou moins calcaire soit par un fond intégré à la matrice (très calcaire), soit par des inclusions de fréquence rare à clairsemée (peu calcaire). Les grains de quartz sont abondants de petite à grande taille. La présence d'oxydes de fer est démontrée en quantité rare. Des ajouts d'argilite et de terre cuite caractérisent également cette pâte. Ceux-ci sont plutôt de grande taille (plus rarement petit à moyen) et de fréquence rare à clairsemée (plus sporadiquement modérée). De petites inclusions de forme géométrique et très brillantes sont repérées ; il pourrait s'agir de mica. Enfin, des éléments plus épisodiques apparaissent, comme des inclusions de silex noir/gris, de la glauconie oxydée (inclusions oranges opaques ?)

Module	Longueur	Largeur supérieure	Largeur inférieure	Epaisseur supérieure	Epaisseur inférieure	Hauteur d'arc supérieure	Hauteur d'arc inférieure	Profil	Site de
1	32,5 à 33,7	13,2 à 14,6	15,1 à 16,2	1,4 à 1,8	1,4 à 2	4,2 à 5,5	5,2 à 6,5	arc, arc affaissé, arc coudé	La Rotonde 2 individus ; rue Robert Lecart 1 individu ; rue du Champ Sot 5 individus (total 8 tuiles)
2 ?	?	Largeur supérieure à 17 cm (17,3 à 17,8)	arc, arc affaissé, arc coudé	1,3 à 1,9				La Rotonde 1 individu ; rue Robert Lecart 2 individus (total 3 tuiles)	
Tuile atypique ?	37,5	14,3	16,7	2,1	2,2	4,5	5,4	arc	Rue Robert Lecart

Tab. IV - Synthèse des mesures sur les *imbrices* du IIIe s. par module (données en cm).

et des traces d'éléments organiques (éléments noirs brillants). Les éléments sont globalement peu triés même si quelques échantillons montrent un aspect plus fin (fig. 9).

Ce groupe de pâte est bien caractéristique des productions du IIIe siècle et du début du IVe siècle pour le *vicus* de Château-Thierry. De plus, il s'observe également pour les tuiles de la campagne proche, sur le site d'Epaux-Bezu pour la fin du IIe et jusqu'au tout début du IVe siècle. Cette matrice est même aperçue dans des contextes datés du Ier siècle jusqu'au milieu du IIe siècle à Epaux-Bezu. Il est possible dès lors d'envisager la présence d'une production locale pour la période antique à Château-Thierry et ses environs. L'exploitation de cette ressources argileuse a pu apparaître dès le Ier siècle et se poursuivre jusqu'au début du IVe siècle. Les variations observées au sein des échantillons peuvent refléter des gestes artisanaux ou des modes de cuissons distincts voire des ressources minérales naturellement hétérogènes. Cette constatation ressort pour l'étude des terres cuites architecturales de la tuilerie romaine de Touffréville pour la deuxième moitié du IIe et le début du IIIe siècle (Coulthard 1999, p. 171-172). De même, l'analyse pétrographique sur les tuiles des ateliers romains de la région d'Orchies montre également deux variantes d'une même ressource argileuse (Lebrun & Fronteau 2014, p. 253-256). C'est aussi le cas sur les productions de Villeparisis avec la présence de deux pâtes semblables pour un atelier ayant fonctionné au Bas-Empire (Mallet & Delage 2007, p. 564). Il est dès lors normal de ne pas trouver une production totalement homogène qui expliquerait les nuances aperçues. La question de savoir si un ou plusieurs ateliers produisent ces tuiles se pose. Il est possible d'imaginer qu'une seule entité artisanale, ou du moins une même famille, ait répondu aux besoins de marché pour le *vicus* de Château-Thierry et ses environs. C'est un cas non exclu pour les tuileries d'Orchies par l'étude des estampilles (Hoet-Van Cauwenberghe 2013, p. 303). Mais en l'absence de produits marqués pour Château-Thierry, il n'est pas possible de confirmer cette hypothèse.

Un autre élément se dessine pour les productions. En plus du groupe commun, d'autres pâtes sporadiques sont repérées. L'attention a été attirée par deux groupes (ROT-3 et RRL-3), présentant des caractéristiques communes et vus sur les sites de la Rotonde et de la rue Robert Lecart. Il faut ajouter à cela deux autres groupes identifiés sur les sites de la Madeleine et d'Epaux-Bezu. Ces matrices ne sont présentes qu'au IIIe siècle. Peut-être est-il possible d'entrevoir ici un potentiel

Site	Module (cm) L x l x ép.	Hauteur (cm)	Datation	Bibliographie
Chateaubleau (77) et ses environs	1 :30,2x13,75 à 13,1x1,7 à 1,4	5,7 à 7,5	seconde moit. IIe – première moit. IIIe s.	Bontrond 2013, p.292-294
	2 :31,8x14,3 à 11,25x1,8 à 1,4	5,8 à 7,3	seconde moit. IIe s.	
	3 :28,6x12,3 à 11,5x1,7 à 1,2	5,4 à 6,3	seconde moit. IIIe s.	
	4 :23,75x13 à 12,5x1,4 à 1,1	6,25 à 6,5	?	
Meudon (92)	39 à 41		fin IIe – IIIe s.	Barat 2002, p. 233
Remigny (02)	32x13,4 à 14,4x1,7	4,9 à 7,3	Ier-IIIe s.	G. Lebrun, Etude TCA du site de Remigny « la Voyette des Pauvres », septembre 2015
Saint-Sebastien-de-Morsent (27)	1 à 2		1ère moit. du IIe s.	Adrian 2005, p. 45
Senlis (60)	38(?)x11,8 à 17,5x1,5 à 2,2	4,7 à 7,5	Ier – IIIe s.	Ducat &Adam 2013, p. 187-189
Toufffréville (14)	35x16x2 à 2,5		deuxième moit. IIe – déb. IIIe s.	Coulthard 1999, p. 172

Tab. V - Comparaison des modules d'*imbrices* avec d'autres sites antiques.

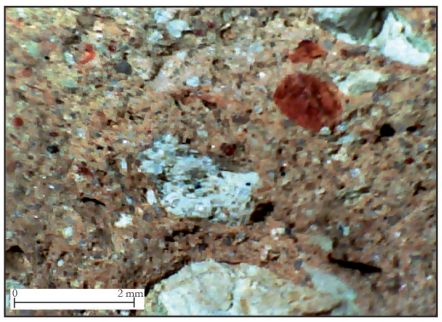

Echantillon 050 du site de ROT 11

Pâte homogène orange pâle à rosâtre, très sableuse et grossière. Grains de quartz abondants, rares oxydes de fer, rares inclusions calcaires, ajout de terres cuites. Eléments peu triés.

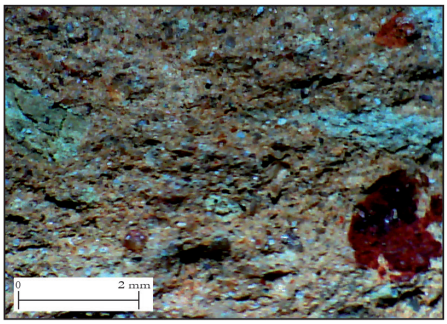

Echantillon 029 du site de RCS2 06

Pâte sableuse homogène orange, quartz abondant, rares petits oxydes de fer, inclusions d'argilite, nodules calcaires, ajouts de terre cuite. Eléments peu triés.

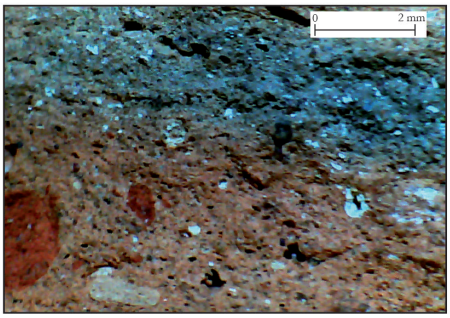

Echantillon 005 du site de RRL 92

Pâte sableuse homogène orange ou hétérogène orange et grise, quartz abondant, rares petits oxydes de fer, inclusions d'argilite, nodules calcaires, ajouts de terre cuite. Eléments globalement bien triés.

Fig. 9 - Groupe de pâte aux caractéristiques communes sur les sites de Château-Thierry.

marqueur chronologique, et suggérer la présence d'autres ateliers fournissant ce marché local. Malheureusement, le caractère épisodique des ces observations ne permet pas d'aller plus loin.

Malgré un contexte géologique propice à l'installation et à l'utilisation des argiles locales, il n'est pas possible de rattacher les groupes identifiés aux formations régionales. La présence des argiles vertes du Stampien inférieur ou des argiles et sables de l'Yprésien s'observe de part et d'autre de la Marne[11]. Un sous-sol riche en marne et calcaire peut expliquer le fond plus ou moins crayeux repéré sur le groupe majoritaire.

Une autre piste en faveur d'une production locale est la potentielle présence d'un atelier de tuilier sur la commune de Blesmes (Camerini 2007, p. 22). Celui-ci est connu par des fouilles clandestines dans les années 1960 où la documentation est perdue, à l'exception de quelques photographies illustrant un four rectangulaire s'apparentant aux fours « traditionnels » de tuiliers comme les décrit Françoise Le Ny (Le Ny 1992). Il convient de rester prudent sur son identification bien que le caractère romain de l'occupation ne fasse aucun doute (Pichon 2002, p. 131). Ce site est localisé à 5 km au sud-est de Château-Thierry, sur la rive sud de la Marne. Un autre atelier, celui-ci bien certifié, est connu à une trentaine de kilomètres au sud-ouest de Château-Thierry, en suivant la Marne. Il s'agit de l'officine de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux qui semble avoir fonctionnée durant le Haut-Empire (Griffisch 2008, p 1015 ; Ferdière 2012, p. 150). L'emplacement de ce centre de production est intéressant dans un schéma où les tuiles sont diffusées à une échelle régionale. Plusieurs exemples montrent que les tuiles se répartissent sur quelques dizaines de kilomètres au sein d'un réseau local, répondant aux critères de disponibilité des matières premières, d'un réseau de communication routier ou fluvial et d'un marché demandeur en tuile. C'est le cas pour la région d'Orchies (Lebrun & Fronteau 2014, p. 259-262) ou pour les terres cuites architecturales de l'Entre-Sambre-et-Meuse (Luppens & Cattelain 2014, p. 244-246), régions géographiquement proches de la nôtre, où la diffusion s'observe sur un périmètre de 30 à 50 km.

CONCLUSION

Cette première réflexion sur l'analyse des terres cuites architecturales à Château-Thierry permet de mettre en avant plusieurs pistes de réflexion. L'utilisation répétée de cette méthode autorise à dégager des statistiques au sein d'une occupation archéologique et encourage les comparaisons inter-sites.

Ainsi, les premiers résultats obtenus sur l'examen des données métriques permettent d'envisager la définition et la présence de modules différents principalement pour les contextes datés entre la fin du IIe et le IIIe siècle. Le manque de données pour les Ier et IIe siècles n'autorise pas à préciser une quelconque évolution typo-chronologique des *tegulae* et des *imbrices*. De plus, le faible corpus de tuiles complètes (23 *tegulae* et 17 *imbrices*) limite toute étude synthétique et incite à la prudence. En ce sens, il faut également garder à l'esprit la potentielle présence d'éléments résiduels qui viendraient nuancer les divers modules repérés.

Les observations macroscopiques des pâtes autorisent la définition de groupes homogènes. De plus, les comparaisons inter-sites rendent possible la définition d'un groupe se retrouvant sur toutes les occupations.

Cette redondance de mêmes modules et d'un groupe de pâte commun sur toutes les occupations permet d'envisager une potentielle production locale. Celle-ci est très marquée pour le IIIe siècle, mais existe peut-être déjà plus précocement.

La corrélation entre données métriques et groupes de pâtes autorise à pousser la réflexion à une échelle régionale plus globale et ce même en ayant une répartition inégale du lot étudié. Les référentiels métriques obtenus ne semblent être valables que pour Château-Thierry et sa proche région. La question de l'approvisionnement et de la diffusion des tuiles semble rentrer dans un schéma économique régional. Ce modèle dépend de la présence des matières premières et d'une demande locale suffisante.

Ces résultats ne sont encore que des perspectives mais permettent de faire un premier point méthodologique sur l'analyse des terres cuites architecturales pour le sud du territoire des Suessions. Elles donnent un outil supplémentaire à la compréhension de l'agglomération romaine de Château-Thierry et de sa proche campagne dans leurs contextes géologiques, économiques et archéologiques. Enfin, l'utilisation des tuiles comme marqueur chronologique semble possible bien que la question reste ouverte, mais elle doit sans doute se restreindre à la micro-région de Château-Thierry, et à ce stade seulement pour le IIIe siècle.

BIBLIOGRAPHIE

ADAMS Anthony E., MACKENZIE William S., GUILFORD C. (1994) - *Atlas des roches sédimentaires* - MICHEL Jean-Pierre (trad.), Manson, Paris, 104 p.

ADRIAN Yves-Marie (2005) - *Saint-Sebastien-de-Morsent, "rue de la Garenne" ou "Le Buisson". Une officine gallo-romaine de terres cuites architecturales et de poteries*. Rapport final d'opération, Inrap Grand-Ouest, Cesson-Sévigné, 87 p.

11 - Notice de la Carte géologique de la France au 1/50000, Château-Thierry, 26-13, Bureau de recherches géologiques et minières, 21 p. Disponible sur <http://ficheinfoterre.brgm.fr/Notices/0156N.pdf> (consulté le 25/10/2017).

BARAT Yvan (2002) - « Un atelier de tuilier d'époque romaine (IIIe s.) à Meudon (Hauts-de-Seine) » - *Revue archéologique du Centre de la France*, 41, p. 225-237.

BETTS I. M. (1995) - « Procuratorial Tile Stamps from London », *Britannia*, 26, p. 207-229.

BLARY François (1993) - *Château-Thierry, rue Robert Lecart, fouille de sauvetage*. Rapport d'opération, UACT, Château-Thierry, 96 p.

BONTROND Régis (2013) - « Étude typo-chronologique des terres cuites architecturales antiques de Châteaubleau (Seine-et-Marne) et de ses environs ». *Revue archéologique du Centre de la France*, 52, p. 263-331.

BOURGEAU Laurent & DESACHY Bruno (1984) – « Inventaire des ateliers céramiques en Île-de-France » dans *Gallo-romains en Île-de-France.* Catalogue d'exposition. Association des conservateurs des musées d'Île-de-France, Sceaux, p. 168-184.

BRODRIBB Gerald (1979) - « A Survey of Tile from the Roman Bath House at Beauport Park, Battle, E. Sussex ». *Britannia*, 10, p. 139-156.

CAMERINI Laurent (2007) - *Blesmes, "Derrière Jardiland, RN 3"*. Rapport de diagnostic, UACT-INRAP, Château-Thierry, 181 p.

CHARLIER Fabrice (1990) - « Inventaire des ateliers céramiques en Franche-Comté romaine » dans RIVET Lucien (dir.). *Actes du congrès de Mandeure-Mathay, 24-27 mai 1990*. SFECAG, Marseille, p. 15-28.

CHARLIER Fabrice (2000) - « Le système d'inventaire des matériaux de construction en terre cuite du Mont Beuvray » dans RIVET Lucien (dir.). *Actes du congrès de Libourne, 1er- 4 juin 2000*. SFECAG, Marseille, p. 485-492.

CLÉMENT Benjamin (2013) - *Les couvertures de tuiles en terre cuite en Gaule du Centre Est (IIe s. av. - IIIe s. ap. J-. C.).* M. Mergoil, Montagnac, 350 p. (Monographies Instrumentum, 46).

COLLECTIF (2001) - *Dictionnaire des roches et minéraux*. Encyclopedia Universalis et Albin Michel, Paris, 1061 p.

COULTHARD Nicola (1999) - « Les activités artisanales gallo-romaines à Touffréville (Calvados, France), et quelques réflexions sur leur importance dans le développement du site » dans POLFER Michel (dir.) - *Artisanat et productions artisanales en milieu rural dans les provinces du nord-ouest de l'Empire romain. Actes du colloque organisé à Erpeldange (Luxembourg), 4 et 5 mars 1999*. M. Mergoil, Montagnac, p. 165-183 (Monographies Instrumentum, 9).

COUTELAS Nicolas (2012) - « Les méthodes de travail pour l'étude des terres cuites architecturales retrouvées à *Cassinomagnus* (Chassenon, Charente) ». *Actes du congrès de Poitiers, 17-20 mai 2012*. SFECAG, Marseille, p. 711-717.

DUCAT Kateline & ADAM Stéphane (2013) - *Le quartier Sainte-Anne, 10 rue Bellon à Senlis : une occupation urbaine depuis le Ier siècle*. Rapport final d'opération, Eveha, Amiens, 3 vol.

FERDIÈRE Alain (2012) - « La production de terres cuites architecturales en Gaule et dans l'Occident romain, à la lumière de l'exemple de la Lyonnaise et des cités du nord-est de l'Aquitaine : un artisanat rural de caractère domanial ? » - *Revue archéologique du Centre de la France*, 51, p. 17-187.

FEUGÈRE Michel (2000) - « La longueur des *tegulae* : un indice chronologique ? ». *Instrumentum* [en ligne], n° 11. Disponible sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00007318> (consulté le 20/10/2017).

FOUCAULT Alain & RAOULT Jean-François (2010) - *Dictionnaire de géologie*. Dunod, Paris, 388 p.

GOULPEAU Louis & LE NY Françoise (1989) - « Les marques digitées apposées sur les matériaux de construction gallo-romains en argile cuite ». *Revue archéologique de l'Ouest*, 6, p. 105-137.

GRIFFISCH Jean-Noël (2008) - *Carte archéologique de la Gaule, la Seine-et-Marne 77*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Aix-en-Provence, 1287 p.

HOET-VAN CAUWENBERGHE Christine (2013) - « Supports d'écriture et gestion de production au quotidien dans le nord de la Gaule (Nerviens, Atrébates) : estampilles et graffiti sur briques et sur tuiles ». *Gallia*, 70-2, p. 295-313.

JOUANNETAUD Marjolaine *et al*. (2013) - *Château-Thierry (Aisne), 31 bis, rue Jules Maciet*. Rapport de fouille de sauvetage, UACT, Château-Thierry, 158 p.

LEBRUN Guillaume & FRONTEAU Gilles (2014) - « Diffusion des tuiles dans le nord de la Gaule : le cas de la région d'Orchies (Nord) » dans DERU Xavier & GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo (dir.) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine. Actes du Xe congrès de l'association AGER, Villeneuve d'Ascq, 4-6 avril 2012*, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 249-264 (Hors-série. Collection Art et Archéologie ; 21).

LE NY Françoise (1992) - *La production des matériaux de construction en terre cuite en Gaule romaine*. Thèse de doctorat, archéologie et archéométrie, Université Rennes 1, 4 vol. (623 p.).

LONGNON Auguste (1869) - « Études sur les *pagi*. Le *pagus Otmensis* et le *pagus Bagensonensis* ». *Revue archéologique*, Nouvelle série, vol. 19, p. 361-374.

LUPPENS Laurent & CATTELAIN Pierre (2014) - « La circulation des terres cuites architecturales dans le sud-est de l'Entre-Sambre-et-Meuse et zones contiguës, d'après la répartition des estampilles » dans DERU Xavier & GONZALEZ VILLAESCUSA Ricardo (dir.) - *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine. Actes du Xe congrès de l'association AGER, Villeneuve d'Ascq, 4-6 avril 2012*, Université Charles-de-Gaulle-Lille 3, Villeneuve d'µAscq, p. 227-248 (Hors-série. Collection Art et Archéologie ; 21).

MALLET Franck & DELAGE Richard (2007) - « Une production de terres cuites architecturales du Bas-Empire à Villeparisis (Seine-et-Marne) ». *Actes du congrès de Langres, 17-20 mai 2007*. SFECAG, Marseille, p. 563-568.

MCWHIRR Alan (1979) - *Roman brick and tile : Studies in Manufacture, Distribution and Use in the Western Empire*. British Archeological Reports, Oxford, 411 p. (BAR International Series ; 68).

NAULEAU Jean-François (2013) - « Les matériaux de construction en terre cuite d'époque romaine dans l'ouest des Pays de la Loire - Premier bilan ». *Revue archéologique de l'Ouest* [en ligne], 30. Disponible sur <http://rao.revues.org/> (consulté le 18/10/2017).

PICHON Blaise (2002) - *Carte archéologique de la Gaule, l'Aisne 02*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris, 598 p.

THUILLIER Freddy (1993) - « Inventaire des ateliers de tuiliers-briquetiers gallo-romains dans la région Nord/Pas-de-Calais ». *Revue du Nord*, vol. 75, n° 301, p. 169-187.

VIPARD Pascal (1999) - « Les matériaux architecturaux en terre cuite dans la *domus* du "Bas du Vieux" - dans SAN JUAN Guy & MANEUVRIER Jack - *L'exploitation ancienne des roches dans le Calvados. Histoire et Archéologie*. Conseil Général du Calvados, Caen, p. 207-219.

WARRY Peter (2006) - *Tegulae : manufacture, typology and use in Roman Britain*. Archaeopress, Oxford, 167 p. (BAR British Series ; 417).

ZIEGLER Sébastien (2018a) - *Château-Thierry (Aisne), Avenue des Vaucrises*. Rapport de diagnostic, UACT, Château-Thierry, en cours.

ZIEGLER Sébastien (2018b) - *Château-Thierry (Aisne) La Rotonde*. Rapport de sondage, UACT, Château-Thierry, en cours.

Les auteurs

Guillaume LEBRUN
Archéologue
lebrun.guillaume@live.fr

Sébastien ZIEGLER
Directeur du Service Patrimoine
Unité d'Archéologie
Ville de Château-Thierry
Hôtel-Dieu Avenue Joussaume Latour
02400 CHATEAU-THIERRY
sebastien.ziegler@ville-chateau-thierry.fr

Résumé

L'étude du corpus des terres cuites architecturales romaines de Château-Thierry a permis la mise en place d'une méthodologie d'analyse de ce mobilier pour les différents contextes rencontrés. Les mêmes critères d'observation sont systématiquement examinés afin d'étudier l'évolution de ce mobilier sur le *vicus* même et dans sa proche périphérie. Le modèle utilisé est présenté ainsi que les premières perspectives obtenues pour les tuiles mises au jour dans les contextes de la fin du IIe s. et du IIIe siècle. Le but de cette présentation est de mettre en avant un éclairage nouveau sur ce matériel, souvent peu étudié, et de montrer le potentiel qu'il offre dans la compréhension des sites antiques pour la région de Château-Thierry.

Mots-clés : terre cuite architecturale, *tegulae*, *imbrices*, méthodologie, période romaine.

Abstract

The Roman architectural terracotta study at Château-Thierry allowed the setting up of a methodology for the analysis of this material for the differents contexts encountered. The same elements are systematically examined in order to study the evolution of this material on the *vicus* and in its immediate vicinity. The model used is presented as well as the first possibilities obtained for the tiles unearthed in the end of the 2th and the 3th centuries contexts. The purpose of this presentation is to highlight a new point of view on architectural terracotta, often not studied, and to show the potential it offers in the understanding of Antique sites for the Château-Thierry region.

Keywords : architectural terracotta, *tegulae, imbrices*, methodology, roman period.

Zusammenfassung

Die Untersuchung des Korpus der römischen architektonischen Terrakotta in Château-Thierry erlaubte die Installation einer Methodik der Analyse dieses Material für der verschieden Kontexte getroffen. Die gleichen Beobachtung Kriterien werden sustematisch untersucht um entwicklung dieses Material auf dem *vicus* selbst und in seiner nahen Peripherie zu untersuchen. Das verwendet Vorbild wird vorgelegt und auch die ersten Perpektiven für der Ziegel im Ende zweiter und dritter Jahrhunderte Kontexte entdecken. Der Ziel dieser Präsentation ist es, einer neuen Standpunkt auf dieses Material vorlegen, oft wenig untersucht, und das Potenziel zu zeigen, das für die Vertändnis die antike Örter für die Region von Château-Thierry bietet.

Schlagwörter : achitektonisches Terrakotta, *tegulae, imbrices*, Methodik, römische Zeit.